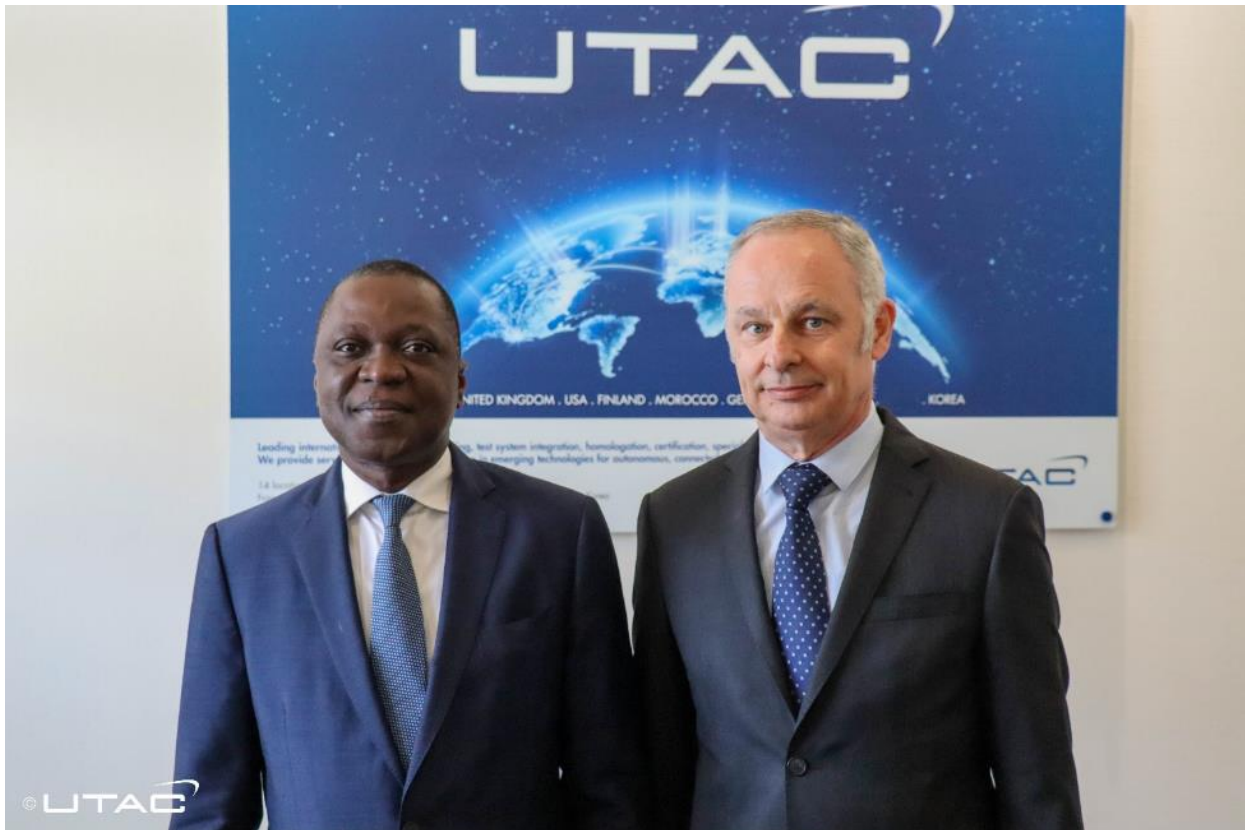


## CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE : SIGNATURE D'UN ACCORD DE COLLABORATION ENTRE UTAC ET L'AUTORITE DE REGULATION DU TRANSPORT INTERIEUR DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



- Signature d'un contrat de collaboration en présence de Monsieur Amadou Kone, ministre des Transports de la République de Côte d'Ivoire
- Audit des centres agréés de contrôle technique automobile par UTAC

UTAC, groupe leader international dans les domaines de la mobilité et l'Autorité des Régulations du Transport Intérieur de la Côte d'Ivoire (ARTI) ont signé à UTAC Linas-Montlhéry le 28 mars 2022 un accord de collaboration portant sur la mise en œuvre d'un audit des plusieurs sites de visite technique automobile en Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de la stratégie de la sécurité routière entreprise en Côte d'Ivoire, l'ARTI a entamé une collaboration bilatérale avec la société ivoirienne OTISPA et son partenaire UTAC débutée en septembre 2021. Plusieurs activités ont été menées, notamment des rencontres et une visite de UTAC Linas-Montlhéry en octobre 2021. Ces activités ont permis de cadrer les objectifs et les étapes suivantes de la collaboration. L'audit des centres agréés de visite technique automobile en Côte d'Ivoire est prévu d'avril à juin 2022.

« Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Désiré N'ZI, Directeur Général de l'ARTI et ses équipes pour leur confiance accordée à UTAC. La supervision et la gestion du contrôle technique est un métier spécifique, dont notre groupe est un spécialiste reconnu dans le monde entier depuis longtemps. Nos experts ont acquis une expérience inégalée qu'ils vont mettre à la disposition de l'ARTI. Cette collaboration avec la République de Côte d'Ivoire s'inscrit dans notre déploiement en Afrique. Dans quelques semaines, UTAC ouvrira son premier centre dédié à la mobilité et à l'automobile sur ce continent, au Maroc à deux heures de Casablanca. » a déclaré Laurent Benoit, Président Exécutif de UTAC.

« La Côte d'Ivoire est engagée depuis de nombreuses années dans une stratégie de renforcement de la sécurité routière. Les premières mesures ont porté leurs fruits avec une diminution importante du taux d'accidentologie (- 44 % durant la période août 2021/août 2022 sur le Grand Abidjan). Le contrôle technique des véhicules est un pilier stratégique de cette politique de sécurité routière et nous avons décidé de collaborer avec UTAC, spécialiste incontesté dans ce domaine, afin de renforcer les procédures, la gestion et le monitoring de cette activité dans notre pays. » a déclaré Désiré N'ZI, Directeur Général de l'ARTI.

### **Contrôle technique : UTAC au cœur de la sécurité des véhicules**

Depuis le 4 octobre 1991, UTAC est désigné comme Organisme Technique Central du contrôle technique des véhicules par les autorités françaises. OTC est également désigné pour exploiter les dossiers de réception communautaire en vue de l'immatriculation des véhicules. Il effectue toutes les opérations liées à l'attribution du Code National d'Identification du Type (CNIT), à la communication de données techniques aux autorités en charge de l'immatriculation, à la constitution et la maintenance de banque de données issues des réceptions européennes des types des véhicules et à la surveillance de l'évolution des caractéristiques techniques et des performances des véhicules.

Dans le domaine de l'agriculture et particulièrement le contrôle technique des pulvérisateurs agricoles, depuis le 18 avril 2021, l'Organisme central du contrôle des pulvérisateurs (OTC-Pulvés) est géré par UTAC, pour une durée de 10 ans grâce à une convention signée avec le ministère de l'Agriculture.

### **A propos de UTAC**

UTAC, groupe leader dans les domaines de la mobilité numérique et durable, des protocoles et systèmes d'essais sur mesure, de l'homologation, la certification, le conseil et expertise réglementaire, l'ingénierie véhicule, la formation, le contrôle technique, la normalisation, les événements corporate et festivals pour voitures anciennes et sportives, propose des solutions, systèmes et services aux acteurs des secteurs de la mobilité, des transports, des pneumatiques, de l'agriculture, de la pétrochimie et de la défense.

UTAC est le seul centre d'essais officiel Euro NCAP en France et possède également une place unique en Europe grâce à ses laboratoires d'essais accrédités ISO 17025.

Le Groupe dispose de 8 centres d'essais en France, au Royaume-Uni, en Finlande et au Maroc (ouverture début 2022), de laboratoires d'essais aux USA ainsi que des filiales, en Allemagne, en Chine, en Corée et au Japon. UTAC emploie aujourd'hui environ 1 280 personnes sur ses différents sites et réalise un chiffre d'affaires de €173 millions. [www.utac.com](http://www.utac.com).